

**60 ANS
MAXIMUM
C'EST POSSIBLE !**

**NON AU RECUL
DE L'ÂGE DE DÉPART
EN RETRAITE.**

RÉFORME DES RETRAITES TOUTES ET TOUS JUSQU'A L'ABROGATION Mardi 6 juin | 14h Invalides

Depuis le mois janvier, nous avons été des centaines de milliers d'agents de l'ensemble des directions de la ville de Paris (Petite Enfance, Ecoles, parcs et jardins, bibliothèques...) à faire grève et participer aux manifestations intersyndicales nationales jusqu'à 3 semaines pour les éboueurs parisiens.

La nature, le contenu de cette loi mortifère, nous la connaissons toutes et tous : sa seule justification économique est de répondre aux diktats des marchés financiers. Pour ces gens-là, nos vies ont bien peu d'importances. **Travailler deux ans de plus, c'est baisser d'autant l'espérance de vie !** Voilà comment sont traités les premiers de corvées du COVID, voilà comment sont traité les invisibles du quotient, éboueurs, ASEM, Auxiliaire de Puériculture, agents technique, administratifs tout comme l'ensemble des agents de collectivités et établissements publics... **Qui permettent aux services publics de tenir debout !**

Faut-il que cela soit dit ?

« Les accidents de service touchent en majorité les 50-59 ans tout comme les maladies professionnelles (source CNRACL). Plus on est âgé, plus les arrêts sont longs ! Et il faudrait rempiler deux ans supplémentaires ? Avant l'âge de 47 ans, le taux de sinistralité lié au risque d'invalidité est de 0,1% ; il passe à 2% pour les 60-66 ans. **Avec cette nouvelle réforme, l'invalidité va augmenter et les « occasions » de virer les agents invalides vont se multiplier !** D'un côté la précarité pour le plus jeunes et d'un autre côté une mort prématuré pour le plus âgés.

On veut nous faire travailler plus longtemps, et dans le même temps, par milliers chaque années des fonctionnaires territoriaux sont placés en retraite pour invalidité sans reclassement ! **On veut nous faire travailler plus longtemps mais qui pourra tenir 44 ans pour avoir un taux plein ?**

Après la loi de la transformation de la fonction publique qui a engagé une brutale offensive contre le statut, demain, ils vont chercher à supprimer le calcul des pensions des fonctionnaires sur les 6 derniers mois, continuer à remettre en cause notre droit à la carrière...

Dans ce contexte le comité des syndicats CGT ville de Paris soutient l'appel de l'intersyndicale nationale et appelle l'ensemble des agents de la ville à stopper le travail et à participer à la manifestation interprofessionnelle le 6 juin prochain pour exiger et obtenir :

- L'abrogation de la loi Macron-Borne contre les retraites ;
- Le retour à un départ à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités avec un retour aux départs anticipés de 5 ans pour les catégories actives de 10 ans pour les catégories insalubres ;
- L'augmentation immédiate du point d'indice de 10%, l'augmentation générale des salaires, l'égalité salariale femmes/hommes : mesures essentielles pour lutter contre l'inflation et financer les retraites ;
- La réduction du temps de travail à 32 heures : mesure essentielle pour améliorer les conditions de vie et de travail et financer les retraites ;
- Contre toutes les mesures remettant en cause nos services publics (privatisations, délégations de services publics...).

